

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-948

présenté par

Mme Rabault, M. Pueyo, M. Carvounas, Mme Pires Beaune, M. Bouillon, Mme Untermaier,
Mme Karamanli, M. Juanico, M. Alain David, M. Pupponi et M. Letchimy

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	490 000 000
Conditions de vie outre-mer	490 000 000	0
TOTAUX	490 000 000	490 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suite aux ouragans Irma et Maria, qui ont durement touché les Antilles françaises, l'État a porté le fonds de secours de la mission Outre-mer à 10 millions d'euros en AE et CP dans le PLF 2018.

Ce montant est dérisoire par rapport aux besoins identifiés sur le terrain (collectivités, agriculteurs, particuliers notamment). La ministre des Outre-mer l'a d'ailleurs reconnu en commission élargie.

Cet amendement vise donc à porter ce fonds à 500 millions d'euros :

- en fléchant 490 millions d'euros d'AE et de CP vers l'action 06 "Collectivités territoriales" du programme "Conditions de vie outre-mer" ;
- en réduisant de 490 millions d'euros les AE et CP de l'action 01 "Soutien aux entreprises" du programme "Emploi outre-mer".

Dans les faits, nous souhaitons que le Gouvernement lève le gage de cet amendement.

Cet amendement s'inscrit dans le cadre du contre-budget présenté par le groupe Nouvelle Gauche :

[http ://lessocialistes.fr/sites/default/files/AN %20Nouvelle %20Gauche %20contre %20budget %20Vdef.pdf](http://lessocialistes.fr/sites/default/files/AN%20Nouvelle%20Gauche%20contre%20budget%20Vdef.pdf)